



## L'évaluation environnementale stratégique : un outil d'interrogation du projet de territoire vers une meilleure résilience

Angélique GODART

Chargée de missions en évaluations environnementales

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) / CETE de Lyon  
France

*Angélique GODART est titulaire d'un doctorat en hydrométéorologie et est chargée de missions en évaluations environnementales au Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) du Ministère français de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, à Lyon. Le CETE est Pôle de Compétences et d'Innovation dans le domaine des évaluations environnementales. Ses missions consistent en la conduite d'études opérationnelles et méthodologiques sur les études d'impact et l'évaluation environnementale stratégique. Elle participe à des actions de formation ou d'animation et d'expertise dans le domaine. Ses spécialités concernent les thématiques de l'énergie et du climat, l'hydrologie/hydraulique et les risques. Elle participe actuellement à un projet du Ministère intitulé « Analyse intégrée de la résilience territoriale ».*

### Résumé

Les approches de gestion des risques connaissent des évolutions significatives qui renouvellent les manières de les aborder, dont récemment l'émergence du concept de résilience. Il s'agit d'approfondir la connaissance de cette notion en couplant l'analyse du fonctionnement des territoires à celle de ses sensibilités aux risques. Améliorer la résilience d'un territoire nécessite de disposer d'un outil permettant d'interroger le territoire dans sa globalité, selon 3 approches : fonctionnelle, structurelle et organisationnelle et selon les différentes échelles spatiales et temporelles. De plus, l'aspect social de l'effet du risque est souvent occulté. Le risque est souvent subi comme une contrainte, et non comme un élément de la vie du territoire qui peut offrir des opportunités pour la gestion et l'aménagement du territoire. Dans ce domaine peut aussi se poser la question du conflit entre principes de précaution et développement économique. Un des besoins majeurs est également de faire partager aux acteurs du territoire les risques auxquels ils sont soumis. Des outils sont nécessaires pour impliquer l'ensemble des acteurs du territoire à accepter le risque et à trouver sa place dans la prévention, la gestion de la catastrophe et la gestion de la post-catastrophe. Les besoins et les enjeux sont d'entretenir une dynamique de résilience sur le territoire en l'absence d'évènement majeur, de renforcer la gouvernance avec les différents acteurs du territoire, de poursuivre l'effort de partage des informations, de susciter l'intérêt et la participation des citoyens, renforcer l'articulation entre les stratégies de « préparation à la crise » et de prévention, de réfléchir à l'après-crise. Une approche intégrée, transversale, ancrée sur le territoire, adaptative aux différentes échelles spatio-temporelles et systémiques est nécessaire!

Entre approche territorialisée et approche systémique, l'évaluation environnementale stratégique (EES) serait-elle un outil pour interroger le projet de territoire vers une meilleure résilience? Les liens semblent clairs : bien au-delà de la considération des catastrophes et de leurs conséquences, les EES sont des outils de diagnostic du territoire : identification des composantes définissant le territoire, des pressions auxquelles il est soumis et compréhension des évolutions passées et futures (état initial dynamique). La connaissance de ces caractéristiques est un préalable à la construction d'un territoire résilient. Les objectifs des EES sont de mieux intégrer les enjeux environnementaux en les hiérarchisant, éclairer les autorités administratives sur les décisions à prendre, informer le public et le faire participer à la prise de décision, répondant ainsi aux besoins identifiés précédemment. Elle peut aussi contribuer à l'entretien de la mémoire du risque et être l'occasion de donner au citoyen un rôle d'acteur dans la résilience de son territoire : elle l'associe dans une démarche itérative d'évaluation/construction d'un projet de territoire qui sera partagé et elle assure son suivi. Ainsi l'approche « éviter / réduire / compenser », associée à l'EES, a tout son sens pour l'amélioration de la résilience d'un territoire : puisque le risque zéro n'existe pas (l'évitement des impacts des catastrophes n'est pas possible), il faut réfléchir à réduire ses impacts (améliorer la résilience) ou à les compenser (considérer le risque comme une opportunité pour l'aménagement du territoire laissant la place à l'imprévu). Mais concrètement, quelle mise en œuvre possible?